

RÉPONDRE À L'URGENCE ET AUX BESOINS STRUCTURELS

MOBILISATION DE L'OFFRE DE SERVICE
DES ASSOCIATIONS INTERMÉDIAIRES
(AI) D'ÎLE-DE-FRANCE POUR RÉPONDRE
AUX BESOINS DU SECTEUR MÉDICO-
SOCIAL



Contexte

L'engagement des personnels des établissements médico-sociaux est mis à rude épreuve par la crise sanitaire que nous connaissons depuis près d'un an : fatigue, absentéisme, difficultés de remplacement, hausse des besoins, etc...

Le ministère délégué à l'Insertion a demandé aux réseaux des acteurs de l'emploi de se mobiliser en urgence pour tenter de proposer une solution supplémentaire avec les associations intermédiaires (AI) en facilitant la mise à disposition de leurs personnels auprès des Ehpad ([cf communiqué de presse du Ministère](#)). En outre, pour Brigitte BOURGUIGNON, la Ministre déléguée chargée de l'Autonomie, « les associations intermédiaires trouvent tout à fait leur place dans l'éventail des solutions de «renfort RH» en EHPAD, c'est aussi une solution inclusive puisqu'elle permet à des demandeurs d'emploi de conforter leur orientation vers les métiers de l'aide à domicile et à la personne. »

A initiative des réseaux COORACE IDF et FAS IDF, le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) francilien souhaite contribuer à cette mobilisation collective. **Suite à une démarche de rapprochement et de partenariat avec des réseaux fédérant des EHPAD ou d'autres structures du medico-social, une première action est lancée afin à faire connaître l'offre mobilisable auprès des Associations Intermédiaires et plus largement des SIAE**

Que sont l'IAE et les AI ?

L'Insertion par l'Activité Economique (IAE), a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail, en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle, tout en suivant un accompagnement socio-professionnel adapté. L'IAE est reconnue comme une solution efficace en matière d'insertion sociale et professionnelle des personnes et pour contribuer au développement économique des territoires par la Cour des comptes (cf [Rapport du 15/01/2019](#))

L'Association Intermédiaire (AI), est un des acteurs du secteur de l'IAE. Les **65 AI** d'Ile-de-France accompagnent chaque année plus de **12.000 salariés en parcours**.

L'AI propose un « prêt de main d'œuvre » à titre onéreux, en mettant son salarié à la disposition d'un utilisateur : particulier, association, collectivité locale, entreprise... Elle signe un contrat de travail avec le salarié et conclut un contrat de mise à disposition avec l'utilisateur (client).

Elle dispose d'un savoir faire dans les services à la personne et l'aide à domicile et dans de nombreux autres domaines d'activités (nettoyage, administratif, restauration,...)

Comment se concrétise le partenariat avec une AI ?

- Mise en relation avec un prestataire local
- Un diagnostic RH des besoins en compétences de l'établissement
- Validation d'une proposition d'intervention (devis, offre commerciale de réponse dans le cadre d'un marché public)
- Le recrutement des salariés correspondant à ces besoins en compétences
- Un référent de l'AI qui accompagne les salariés et l'employeur dans leur prise de poste
- Une agilité pour proposer rapidement de nouvelles personnes en cas d'absence et pour accompagner les besoins d'ajustements
- Des tarifs compétitifs
- Gestion administrative et financière des salariés
- Possibilité pour l'employeur de recruter la personne mise à disposition

Un exemple de coopération entre EHPAD et AI

En Auvergne Rhône-Alpes, l'association intermédiaire Unis Vers l'Emploi (UVE), adhérente au réseau Coorace, a mis en place un parcours gagnant avec des EHPAD.

«Face à la pénurie des aide-soignant·e·s, seules personnes habilité·e·s à donner des médicaments, l'objectif de Parcours EHPAD est de permettre à des personnes loin de l'emploi d'engager un parcours gagnant vers l'emploi.

Les candidats retenus réalisent une PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) afin de valider leur intérêt pour ces postes et que leur profil convient à l'EHPAD

Parcours EHPAD, c'est une formation sur mesure, un accompagnement socioprofessionnel tout au long du parcours et un emploi rémunéré en EHPAD. La finalité: obtenir le titre d'aide-soignant·e en VAE, avec une embauche en CDI à la clé» (Source : <http://www.unis-vers-emploi.com/parcours-ehpad/>)

Solutions mobilisables dès maintenant sur tout le territoire francilien

- Agent administratif, saisie des données
- Nettoyage, propreté, désinfection, entretien des locaux
- Restauration (cuisine, plonge, portage de repas...)
- Agent d'accueil, veilleur de nuit
- Gestion des déchets, entretien des espaces verts...
- Manutention
- Lingère

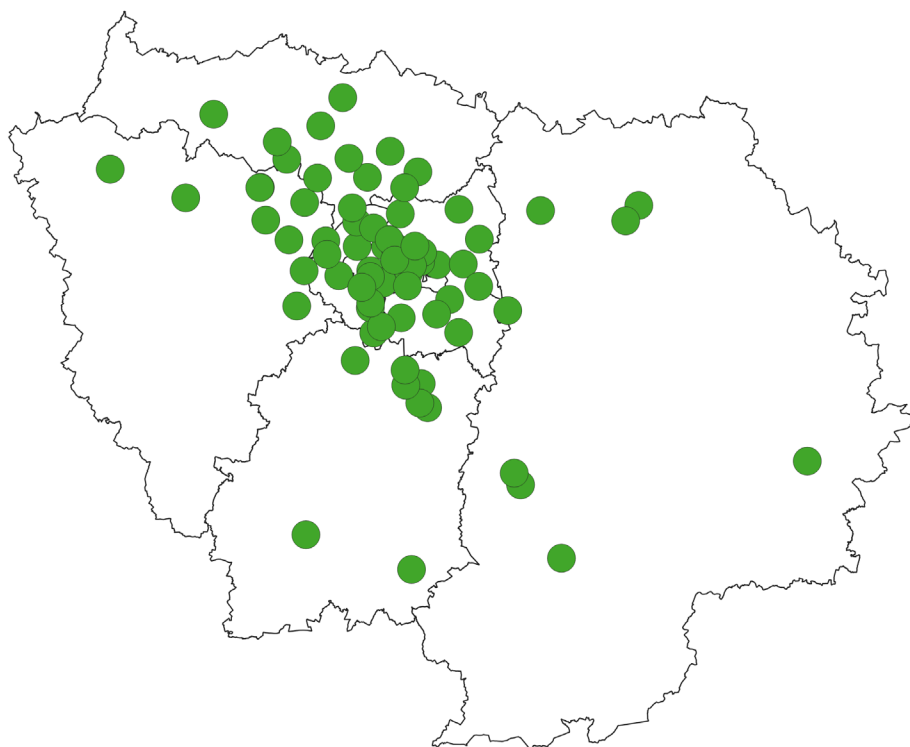
Co-construire des actions sur les métiers du soin

A moyen-terme, les AI et autres structures de l'IAE pourront mettre en place avec votre établissement des parcours d'insertion et de formation conduisant au recrutement d'aide-soignants, d'infirmiers, ambulanciers, ou autres.

Ces parcours gagnants vous permettront à terme de recruter du personnel formé et qualifié qui aura effectué des périodes de travail au sein de votre établissement et suivi des formations en alternance.

N'hésitez pas à nous faire remonter votre intérêt pour la démarche et vos besoins en compétences sur les métiers du soin, afin que nous puissions contribuer à répondre à vos attentes et co-construire avec vous des solutions.

Carte des AI de la région Île-de-France



Pour accéder à la carte en version dynamique (chaque point est cliquable et vous permet de contacter l'AI), [cliquez ici](#) ou sur la carte.

Pour accéder à l'annuaire complet des SIAE d'Île-de-France, [cliquez ici](#).

Coordonner la réponse de l'IAE aux besoins du secteur
médico-social

FAS IDF et COORACE IDF

nicolas.auziere@coorace-idf.org